

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 06024

Numéro SIREN : 440 241 248

Nom ou dénomination : LE SIMANTHE

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2021 sous le numéro de dépôt 23012

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	221 051		221 051	221 051
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	39 207	32 496	6 711	5 866
	Autres immobilisations corporelles	50 662	28 744	21 917	25 943
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	24 449		24 449	16 335
Total II		335 368	61 240	274 128	269 196
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 383		4 383	3 335
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	6 667		6 667	22 318
	Capital souscrit - appelé, non versé				
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	10 042		10 042	20 469
	Charges constatées d'avance (3)	627		627	757
	Total III	21 718		21 718	46 880
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		357 087	61 240	295 846	316 076

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000	8 000
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	800 208 511	800 203 986
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	32 672	4 525
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	249 983	217 311
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	19 187 7 922	24 418 32 029
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	10 023 8 731	15 227 27 092
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Total IV	45 863	98 765
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total V		
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	295 846	316 076
(1) Dont à moins d'un an		31 993	98 765

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/201812			Exercice N-131/12/201712	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises	293 189		293 189	297 764	
Production vendue de biens					
Production vendue de services					
Chiffre d'affaires NET	293 189		293 189	297 764	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				4 595	
Autres produits			124	87	
Total des Produits d'exploitation (I)			293 314	302 446	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises			73 671	71 876	
Variation de stock (marchandises)			1 047	742	
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			69 124	72 436	
Impôts, taxes et versements assimilés			3 972	6 201	
Salaires et traitements			74 058	93 719	
Charges sociales			32 635	38 316	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 358	6 891	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			1 516	870	
Total des Charges d'exploitation (II)			260 288	289 566	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			33 026	12 880	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	354	585
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	354	585
2. Résultat financier (V-VI)	354	585
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	32 672	12 295
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 770
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		7 770
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		7 770
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	293 314	302 446
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	260 641	297 921
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	32 672	4 525

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Variation détaillée des stocks et en-cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 295 846.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 293 189.44 Euros et dégageant un bénéfice de 32 672.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 865 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE au titre de 2018 permet à la société de reconstituer ses fonds propres.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	221 051		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 030		3 177
Installations générales agencements aménagements divers	50 662		
TOTAL	86 691		3 177
Prêts, autres immobilisations financières	16 335		8 113
TOTAL	16 335		8 113
TOTAL GENERAL	324 078		11 291

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			221 051	221 051
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			39 207	39 207
Installations générales agencements aménagements divers			50 662	50 662
TOTAL			89 869	89 869
Prêts, autres immobilisations financières			24 449	24 449
TOTAL			24 449	24 449
TOTAL GENERAL			335 368	335 368

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 164	2 332		32 496
Installations générales agencements aménagements divers	24 718	4 026		28 744
TOTAL	54 882	6 358		61 240
TOTAL GENERAL	54 882	6 358		61 240

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 332				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 026				
TOTAL	6 358				
TOTAL GENERAL	6 358				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 449	0	24 449
Personnel et comptes rattachés	190	190	
Impôts sur les bénéfices	3 865	3 865	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 036	2 036	
Débiteurs divers	576	576	
Charges constatées d'avance	627	627	
TOTAL	31 743	7 294	24 449

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	19 187	5 317	13 870	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 023	10 023		
Personnel et comptes rattachés	1 880	1 880		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 800	5 800		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 052	1 052		
Groupe et associés	7 922	7 922		
TOTAL	45 863	31 993	13 870	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 231			

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	4 383	3 335	1 047	
Approvisionnements				
Total I	4 383	3 335	1 047	
Production				
Production en cours				

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	528
Dettes fiscales et sociales	3 421
Total	3 949

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	627
Total	627

**LE SIMANTHE
SARL AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
17 RUE GARNIER 92200 NEUILLY SUR SEINE
440 241 248 RCS NANTERRE**

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2019**

Le vingt huit juin de l'an deux mille dix-neuf à 9 heures, au siège,

Monsieur Christophe Maignan, propriétaire de la totalité des 100 parts composant le capital social de la société LE SIMANTHE,
Associé unique de ladite société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul gérant de la société, Monsieur Christophe Maignan, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités ;

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve ces comptes se soldant par un bénéfice de 32 372 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

L'associé prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT - DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 32 672 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 672 €
Autres réserves antérieur	208 511 €
Affectation au compte « Autres réserves »	241 183 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 249 983 €.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

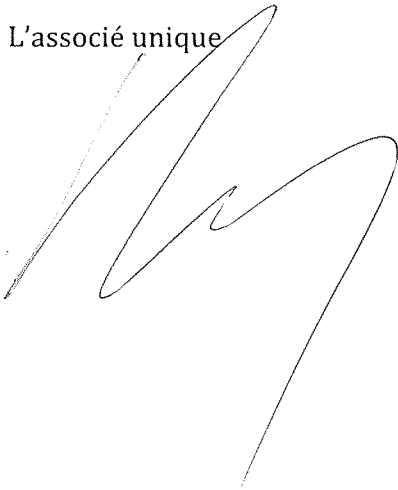
L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION – DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicités qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long trailing stroke, positioned below the text 'L'associé unique'.

**LE SIMANTHE
SARL AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
17 RUE GARNIER 92200 NEUILLY SUR SEINE
440 241 248 RCS NANTERRE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31/12/2018**

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 32 672 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 672 €
Autres réserves antérieur	208 511 €
Affectation au compte « Autres réserves »	241 183 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 249 983 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée

Certifié conforme
La gérance

